



Résidence principale pour vente

Par Mandy34

Bonjour, nous vendons notre maison mais nous sommes séparer. Je vous explique, j'ai quitter la maison depuis deux ans donc ce n'est plus ma résidence principale. En revanche mon cosignataire y est toujours domicilié. Est ce que pour la vente la maison est toujours considérée comme principale ou secondaire? Merci pour vos réponses.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Quelques réponses dans ce sujet similaire récent:

[url=https://www.forum-juridique.net/fiscalite/reduction-fiscale/exoneration-plus-value-lors-de-la-vente-residence-principale-t55608.html]https://www.forum-juridique.net/fiscalite/reduction-fiscale/exoneration-plus-value-lors-de-la-vente-residence-principale-t55608.html[/url]